## Le glissement fondement/fondement¹

## Didier VAUDENE<sup>2</sup>

•

Deux malentendus interfèrent durablement depuis longtemps, brouillant l'approche des questions de fondement: le premier concerne le mot science, le second, le mot fondement lui-même. Lorsque fondement glisse vers fondation, on tend à imaginer quelque roc ou maçonnerie solidement définive sur quoi construire un édifice immuable; lorsque fondement est attiré par sans fond, on craint le vertige, et l'effectivité de l'abîme a tôt fait d'être aveuglée, barrée, effacée, et enfin comblée par la plénitude de vide.

A moins de s'en remettre à quelque évidence inaperçue que vient buter, en désespoir de cause, même le doute le plus radical, toute tentative d'élaborer un discours muni de quelque pérennité ou pertinence vient échouer sur le constat qu'on ne saurait trouver d'« ancrage absolu » à quoi l'arrimer : poser une question de fondement, c'est *prendre acte* qu'il est impossible de « fonder absolument ». Prendre acte, c'est-à-dire non pas s'empresser d'en faire un vide à combler d'oubli et surtout d'évidences solidement abritées par un non-lieu désormais soigneusement enterré, mais reconnaître et assumer *comme certitude* — la seule — qu'il est impossible de « fonder absolument ».

Un questionnement fondamental ne prend pas place au commencement chronologique, et ne soucie que ce qui est déjà suffisamment assuré de soi pour risquer l'affrontement avec la corrosion intense d'un tel questionnement — qui ne montre l'entrée du labyrinthe qu'à celui qui met son destin en jeu, sans autre mise initiale qu'une assurance entièrement tissée du dérobement de la question elle-même. Mener un questionnement fondamental n'est affaire ni de logique ni de toilettage de discours ; c'est une expérience — sans retour. C'est une manière de condenser un discours en sa propre faille afin d'en référer l'énigme à la certitude qu'il est impossible de « fonder absolument ». C'est, renonçant par principe à échafauder ou consolider un étayage d'évidences ou d'assurances, fûssent-elles universellement reçues, positivement établies, ou factuellement incontournables, [tenter de] reconstruire de fond en comble ce discours pour l'arrimer coûte que coûte à cet ancrage, « au-delà » de toute preuve, démonstration ou corroboration contingente, mais aussi « en-deçà » du repos définitif d'un « absolu » hypothétique, ancrage fragile et dérivant offert par la certitude primultime qu'il est impossible de « fonder absolument », où le questionnement ne trouve de dénouement qu'à renouer [autrement] donte, certitude et fragilité.

Si un discours est fondé, c'est donc qu'il n'est pas un « discours absolu », ce qu'on peut entendre : quelque chose échappe, nécessairement. Une stratégie — celle de l'autruche — pourrait consister à [tenter de] laisser de côté « ce » qui échappe dans l'espoir de délimiter un territoire, certes restreint, mais dans lequel « ce » n'aurait pas lieu; hélas, « ce » échappe effectivement, c'est-à-dire que nul ne saurait savoir « absolument » où il est ni quel il est, de sorte que nul ne saurait s'assurer de l'avoir laissé de côté : de ce qui jamais ne se couche, comment quelqu'un pourrait-il se cacher é 3. Fonder, ce n'est donc ni construire sur [quelque roc solide], ni construire sans [ce qu'on ignore], car fonder c'est [tenter de] fonder avec ce qui échappe, c'est [tenter de] l'installer comme fondement même : upokeimenon. A cet égard, est proprement théorique une [re]construction, une [ré]élaboration, une [re]constitution qui détermine son « objet » au lieu de ce qui [lui] échappe ; en ce sens, fondement et limite s'équivalent d'un point de vue théorique.

Si un discours est fondé, c'est donc qu'il n'est pas « absolument fondé », ce qu'on peut entendre : ses fondements sont nécessairement révocables. Révoquer les fondements d'un discours, c'est puiser dans ce que ce

<sup>1.</sup> Publié sous le titre « En réponse à une question de Michel Fennetaux » dans la revue Césure, numéro hors série Césure au Collège international de philosophie, Paris, 1993.

<sup>2.</sup> Collège international de Philosophie, Carré des sciences, 1 rue Descartes, F-75005 PARIS.

<sup>3.</sup> HÉRACLITE, fragment 16 (DIELS-KRANZ). Traduction française de Marcel CONCHE, Epiméthée, PUF, Paris, 1986.

discours tient en réserve au lieu de ce qui, indissociablement, le fonde et le limite, afin de le [re]déployer, de le [re]traduire, de le [ré]interpréter. « C'est le plus beau destin d'une théorie physique, que de montrer elle-même le chemin pour la mise en place d'une théorie qui la contient, et au sein de laquelle elle survit comme cas limite. »¹. C'est à l'instant d'atteindre sa propre limite qu'un discours fondé ouvre la voie d'un prolongement : « c'était déjà-là », en souffrance depuis le premier jour, « ce » qu'au terme de son déploiement un discours vient [re]trouver parce qu'il sera parvenu à le conserver à son insu comme fondement, mais désormais aperçu comme limite, « ce » qu'il délivre enfin à celui qui en dérobe la lettre, pour la recueillir et la transgresser ; aussi s'ouvre-t-il à la réinterprétation de multiples manières, autant de fois qu'il sera révoqué et prolongé, offrant indéfiniment à la relève ce dédoublement obscur de lui-même qu'il ne pouvait initialement apercevoir, sa part de sacrifice², repliée, condensée, celée comme fondement — « ce » à quoi il aura dû avoir initialement renoncé pour se fonder comme « non absolu ».

A moins de se supposer « absolu » (voire « autofondé ») grâce au truchement de quelque logique autruchienne, aucun discours (fût-il philosophique, logique, épistémologique, scientifique, etc.) ne saurait se soustraire à la question des fondements. Le malentendu concernant le mot fondement s'entretient par l'effet d'un tour particulièrement efficace, car plus on imagine fondement comme une solidité massive, plus on se dérobe au questionnement soigneusement recueilli à l'abri de cette solidité. Les fondements sont certes fragiles, mais l'abri édifié pour les recueillir les protège, et leur confère d'autant plus de résistance que cette résistance n'est jamais que l'effet de notre cécité ou le refuge de notre crainte ; ainsi fondement peut-il recueillir, abriter, et dérober fondement, de sorte que la question des fondements s'inscrit pour nous, aujourd'hui, au lieu de la différence entre fondement et fondement. Fait office de [ou participe d'un] discours de fondement, ce qui rappelle sans cesse la question, l'assume et la soutient dans la fragilité de son énigme et dans l'impossibilité de sa formulation, que ce soit de manière philosophique, poétique, cinématographique, analytique, juridique, scientifique, etc. Détermine plus particulièrement une théorie de fondement l'élaboration d'un montage destiné à mettre en scène, à donner forme, à livrer accès, pour une époque donnée, à ce qui est hypothétiquement reconstitué comme ce qui échappe, en tant que lien à l'impossibilité de « fonder absolument », discours deux fois fragile, mais néanmoins praticable au sens de François BAUDRY, puisque, ne pouvant prétendre pour lui-même au statut de « discours absolu », il ne saurait corrélativement dire « absolument » ce qui [lui] échappe effectivement.

Si un discours est fondé, c'est donc qu'il ne saurait avérer comme tel ce qui [lui] échappe effectivement, ce qu'on peut entendre : le déploiement d'un discours est l'effet d'un montage de principes, de protocoles, d'évidences, etc., exactement calé sur l'impossibilité d'avérer [au sens de ce montage] ce qui échappe dans le discours qui le mobilise à cet effet. De sorte que la conservation de ce qui échappe est d'autant mieux assurée que la lettre du montage est plus scrupuleusement respectée. D'où, corrélativement, la tentation inévitable, jusqu'au degré le plus fondamental, de glisser l'impossibilité d'avérer ce qui échappe sous la supposition que ce qui échappe n'a pas lieu, glissement particulièrement efficace quand il s'agit, par exemple, de synthétiser le miracle de discours soi-disant « autofondés », c'est-à-dire sans fondement ni limite, ou de consolider la cécité protectrice fondement/fondement. Dans le cas des sciences, ce glissement détermine l'un des traits caractéristiques de la normativité scientifique actuelle, du moins dans son image « officielle », car ce n'est pas une petite victoire, pour cette héritière du positivisme, d'être [presque] parvenue à se glisser sous le mot science tandis qu'elle escamotait discrètement la question de ses propres fondements en laissant croire, à qui veut bien l'entendre, que les sciences seraient miraculeusement dispensées d'une telle obligation. Victoire étonnante, quand on sait qu'une part non négligeable de ce crédit lui vient du côté où l'on affirme pourtant qu'une dispense de cette sorte est impossible. Une telle normativité se laisse d'ailleurs d'autant mieux apprécier par des épistémologies d'approximations sans cesse perfectionnées et d'erreurs dûment corrigées, qu'on ne saurait étayer de telles perspectives sans partager avec elle le socle massivement bétonné par les protocoles de corroboration (sciences expérimentales) et de démonstration (mathématique et logique), condition suffisante pour que ces épistémologies gardent le silence quant à l'abîme sur quoi est posé ce socle — qui est aussi le leur. Aussi suffit-il parfois de faire résonner les harmoniques de fondement pour craindre l'écho funèbre d'une supercherie en chute libre dans l'abîme.

<sup>1.</sup> Albert EINSTEIN, Über die spezielle und die allgemeine Relativitätstheorie (Brunswick, F. Vieweg & Sohn, 1956 [première éd. 1917]). Passage cité par Gerald HOLTON, L'imagination scientifique. Gallimard, Paris, 1981, p. 221.

<sup>2.</sup> Cf. Pierre LEGENDRE, Les enfants du Texte, Fayard, Paris, 1992.

Il n'en reste pas moins que cet escamotage de la question des fondements n'est pas une mince affaire, et qu'il doit être compris positivement comme un montage d'orfèvre extraordinairement ajointé grâce aux soins, pourquoi pas, d'un insu qui travaille sans relâche dans les caves, les souterrains et les labyrinthes du savoir, rafistolant sans cesse à la hâte une normativité scientifique toute bâtie de guingois. Plus précisément, un tel escamotage n'est concevable qu'à partir du moment où les discours assumant traditionnellement ce questionnement fondamental se sont (et/ou ont été) mis à l'écart au titre de discours jugés non-scientifiques », déterminant depuis lors ce questionnement comme étant lui aussi jugé « non-scientifique », donc exclu de ce contexte normatif. Toutefois, s'en tenir à la supposition d'un aveuglement borné entretenu par quelque lobbying particulièrement actif et efficace ne suffirait même pas à rendre compte de la pratique scientifique, ni a fortiori des incidences normatives et dogmatiques qui excèdent considérablement cette pratique, et qui s'imposent à maints égards dans le discours courant comme une sorte de fait acquis. Car cette normativité n'aurait jamais pu jouer des coudes jusqu'à se dissoudre dans l'image « officielle » d'un discours soi-disant délivré de tout assujettissement à l'impossibilité de « fonder absolument », s'il n'était corrélativement avéré ipso facto qu'aucun discours n'est actuellement en mesure de mener à bien le questionnement jusqu'au degré qui convient, c'est-à-dire [au moins] jusqu'au principe même de la connaissance positive — à comprendre comme initialement corrélative de l'émergence de la philosophie dans l'Antiquité grecque - dont les sciences actuelles ne déploient jamais que l'une des facettes ; en ce sens, cet escamotage de la question des fondements, propice au ralliement d'un consensus ample et hétérogène, notifie la défaillance d'un questionnement dont il est le corrélat direct. Aussi la [ré]ouverture de ce questionnement à un degré aussi fondamental est-elle sans doute bien encombrante, puisqu'elle concerne certes les sciences, mais aussi tout discours en tant que discours, c'est-à-dire, en l'occurrence, en tant qu'assujetti à l'impossibilité de « fonder absolument ». « La question de l'univers est question émancipée du livre. L'essentiel pour nous aura été, au paroxysme de la crise, de préserver la question. » <sup>1</sup>.